

LA BERNACHE

bimestriel indépendant de l'île d'Arz

N° 37 – décembre 2015 – 1.00 €

Ont participé à la rédaction de ce numéro (dans l'ordre de parution) :

- Pascal Frappier
- Jacques Robuchon
- L'abbé Pierre
- Jacques de Certaines
- Parvine Moizan
- Jean Lucas
- Alain Roy
- Edith Bulot

Et tous ceux qui ont enrichi ce numéro avec leurs courriers, informations, conseils et suggestions.

La Bernache Chez Pascal Frappier Rue Monseigneur Joubioux 56840 Île d'Arz

e-mail: la.bernache@laposte.net

En vente $(1 \in)$ à la Supérette et au bar de La Marine Abonnement 10 numéros par mail $(10 \in)$ ou par courrier $(25 \in)$ (bulletin en dernière page)

Edité par l'association « La bernache » Île d'Arz

Directeur de publication : Pascal Frappier (06 81 86 53 72) e-mail : pascal.frappier@free.fr

Comité de rédaction : Edith Bulot, Parvine Moizan, Pascal Frappier

N° ISSN : 1959-7096 Impression Atout Secrétariat *Le lapin.* Certains se sont émus de propos tenus dans ton précédent canard. D'autres murmurent que la Bernache est un journal d'opposition...

La bernache. Diantre! d'opposition à quoi? d'opposition à qui?

Le lapin. Ben, aux municipalités actuelle et précédentes. D'aucuns pensent que tu estimes l'ancienne municipalité responsable de la mésaventure des maraichers.

La bernache. Faudrait pas faire de confusion, lapin, entre indépendance et opposition. Bon, il est vrai que nous n'aurions pas dû te laisser gratifier la mairie précédente de « funeste précipitation » dans l'affaire des maraichers car notre rôle est d'informer et non de juger. Ce n'est d'ailleurs pas méconnaître le travail réalisé sur ce dossier et nous publions bien volontiers dans ce numéro la lettre que Daniel Lorcy a fait circuler à ce sujet.

Le lapin. Ouais, mais il n'empêche que si le dossier avait été complètement bouclé avant de faire venir les maraichers, on n'en serait pas arrivés là.

La bernache. Tu m'énerves, lapin. Ce qui est fait et cela n'avance à rien de faire le procès du passé.

Le lapin. Attends, ce n'est pas tout... Quand tu annonces que le musée de l'île d'Aerö est rentable et que tu conclues en te demandant « comment font-ils ? » on peut interpréter ta remarque comme une attaque contre le musée.

La bernache. Que voilà un mauvais procès, lapin! Comme tous les ildarais, je souhaite que le musée se rentabilise. Mais, pour l'instant, il est évident que les résultats sont en deçà des espérances et notre rôle est de dire la vérité, même si elle ne fait pas plaisir à tout le monde.

Le lapin. En fait, la bernache, il y en a qui s'interrogent sur l'auteur de l'éditorial et insinuent que ton canard est sous influence.

La bernache. Là, tu vas me fâcher, lapin! Les projets d'articles sont soumis avec la maquette du journal au comité de rédaction (identifiés ci-contre) pour accord avant parution. Itou pour l'éditorial qui est la prérogative exclusive du chef de rédaction. Qu'on se le dise une fois pour toutes!

Le lapin. Calme-toi, la bernache. Après tout, on est en République et ton canard peut bien exprimer son point de vue ainsi que ses désaccords.

La bernache. Eh bien non! Combien de fois faudra-t-il te répéter, rongeur désabusé et acariâtre, que notre rôle est d'informer objectivement les ildarais et de les alerter si nécessaire, mais non de polémiquer ou de s'impliquer dans des conflits de personnes!

Bonne année, et paix sur l'île aux ildarais de bonne volonté!



A propos du 13 novembre

« Je continuerai à croire, même si tout le monde perd espoir. Je continuerai à aimer, même si les autres distillent la haine. Je continuerai à construire, même si les autres détruisent. Je continuerai à parler de paix, même au milieu d'une guerre. Je continuerai à illuminer, même au milieu de l'obscurité. Je continuerai à semer, même si les autres piétinent la récolte. Je continuerai à crier, même si les autres piétinent la récolte. Je continuerai à crier, même si les autres se taisent. Et je dessinerai des sourires sur des visages en larmes. Et j'apporterai le soulagement, quand on verra la douleur. Et j'offrirai des motifs de joie là où il n'y a que tristesse. J'inviterai à marcher celui qui a décidé de s'arrêter... Et je tendrai les bras à ceux qui se sentent épuisés. »

Abbé Pierre

Vous avez dit morte saison?

Quand vient la fin de l'été, on pourrait penser que notre île entre en hivernage et que c'en est fini des festivités jusqu'au printemps suivant. Que nenni, car c'est alors que la fine équipe de Festiv'Arz intervient et fait feu de tout bois. Comme l'indiquait Marie-France Robuchon lors de l'AG de novembre, l'association met à son actif la fête du cochon, la raclette des amoureux pour fêter la Saint-Valentin, le marché de Noël, la fête de la musique à Pénera... sans compter les ateliers yoga, couture et cuisine. Ce n'est pas mal pour les quelques 150 habitants qui peuplent l'île et beaucoup de dévouement pour les bénévoles menés de main de maître par la présidente



Agapes automnales

Cette fois-ci, il fallait que ce soit un lundi et, coup de malchance, aucun restaurant de l'île n'était disponible. Cela n'a pas découragé nos anciens qui, au nombre de 66, ont affronté les océans pour se régaler du traditionnel repas des « plus de 65 ans » offert par la commune dans le restaurant Le Roof en notre bonne ville de Vannes.

L'ADMR, un service essentiel pour l'île

Sait-on que, sans l'ADMR, plusieurs personnes âgées ou en difficulté motrice auraient dû quitter l'île ?

C'est ainsi qu'en 2014, Tamara, Evyline et Sophie ont consacré près de 1700 heures pour aider au ménage, au repassage, faire les courses, préparer les repas ... et, ce qui est irremplaçable, offrir leur sourire et leur bonne humeur à des personnes souvent bien isolées.

QU'ON SE LE DISE!

Bateau, octobre à décembre, embarquement à Conleau

Vannes: 6h53 - 7h53 - 8h43 (*) - 10h43 - 11h43 - 12h43 -

14h15 - 15h43 - 16h43 - 17h43 - 18h43 - 19h43

<u>Béluré</u>: 7h10 - 8h10 - 9h05 (*) - 11h05 - 12h05 - 13h05 -

14h35 - 16h05 - 17h05 - 18h05 - 19h05 - 20h05

(*) 1^{er} départ les dimanches et jours fériés

Tous les passages sont desservis par le bus ildarais.

Supérette

Tous les jours, sauf lundi, de 9h à 12h15 Vendredi et samedi, de 16h à 18h30.

Produits laitiers

Samedi à la supérette, mardi et jeudi à la ferme : 9h30 à 12h30

Mairie

Tous les jours ouvrés, de 9h30 à 12h30

Agence postale

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30

Médiathèque

Mardi de 15h à 16h30, samedi de 10h à 12h

Déchetterie

Mardi et vendredi, de 9h30 à 13h30 ; samedi, de 14h30 à 16h30

Une île sous pression

Mardi 25 novembre, une longue coupure d'eau a affecté notre île. Il ne s'agissait que de remplacer des vannes en prévision de la mise en place d'un réducteur de surpression de la distribution d'eau début 2016. Prendre une douche sur l'île, c'était en effet s'exposer à un jet d'eau évoquant les chutes du Niagara. En outre, cet équipement est salutaire car il va réduire les pertes d'eau et donc nos factures si l'on n'est pas déjà équipé de réducteurs individuels.

Photo souvenir du périple des anciens marins à Concarneau



Bon vent, Bingo!

Olivier Jean nous a quittés ce 4 novembre pour un autre monde. « Sa mort ne nous invite-t-elle pas à mieux nous aimer, à nous mettre davantage à l'écoute les uns des autres, à nous soutenir dans l'épreuve ? Ne nous invite-t-elle pas à bâtir un monde où personne n'est rejeté, où tous trouvent un coin de soleil pour s'épanouir ? »

(Extrait de l'homélie du recteur Jean Lucas)

L'Agenda 21, aujourd'hui pour demain

Qu'est-ce que c'est encore que ce machin là ?

Jacques de Certaines, conseiller municipal chargé du lancement de cette opération sur l'île, a répondu à cette question lors d'une réunion publique qui réunissait 50 personnes à la mairie ce 24 octobre : « C'est un programme pluriannuel de développement durable qui, en corrélation avec les Agendas 21 de Vannes-Agglo et du PNR, associe les volets économique, social et environnemental pour notre île. » En bref, il s'agit d'imaginer ensemble des mesures de progrès dans ces trois domaines et de proposer à la mairie des objectifs précis pour assurer un avenir harmonieux à notre petit paradis.

Lors de cette réunion, 16 propositions concrètes ont été évoquées et trois groupes de travail ont été constitués qui vont les évaluer et sélectionner les plus pertinentes.

Pour en savoir plus et s'inscrire dans les groupes de travail, contacter la mairie ou Jacques de Certaines: jacques.decertaines@mairie-iledarz.fr

Des voitures électriques pour les îles du Morbihan?

Il y a plus d'un siècle, l'original propriétaire de l'île de Berder, Arthur Dillon, officier français de cavalerie spécialisé dans le renflouement des navires (sic), homme d'affaires aux Etats-Unis dans les câbles sous-marins, financier du général Boulanger avec lequel il sera condamné à l'exil mais néanmoins élu député de Lorient, s'était acheté un fiacre électrique pour circuler sur son île.

Ce véhicule innovant avait été mis sur le marché en 1897 par la Compagnie parisienne de voitures électriques fondée par l'ingénieur Louis Krieger. Doté d'une vitesse de pointe de 24 km/h et d'une autonomie de 60 km, c'était un des premiers véhicules à traction avant avec des freins sur les quatre roues. Dans le combat contre les moteurs à explosion, la voiture électrique a perdu la bataille pour un siècle...

Pourtant, si on savait réduire le coût et le poids des batteries ainsi que le bilan carbone de leur fabrication, ce seraient des véhicules écologiques adaptés à nos îles, plus d'un siècle après leur introduction dans une île du Morbihan.

Des innovations techniques devraient permettre ce retour...

Les maraichers n'ont pas de chance

Cette fois-ci, c'est de l'autre côté de l'eau que ça se passe. En 1998, Loïc Le Borgne, maraicher bio, obtient un permis de construire à Cressignan, un hameau de Séné. Las, son voisin au prétexte de la loi du littoral exige de faire démolir la maison. Après 17 ans de procédure judiciaire, la mairie de Séné pensait avoir enfin trouvé un terrain d'entente en proposant au plaignant (Yves Rocher) un dédommagement de 100 000 €. Mais le préfet du Morbihan n'est pas d'accord et cette décision vient d'être annulée par le tribunal. Tous les recours semblent épuisés, et les maraichers risquent bien de se retrouver à la rue. A se demander si la culture de légumes bios ne porte pas la poisse dans notre secteur.

Par suite d'une erreur de mise en page dans la version imprimée de notre précédent numéro, l'identité de l'auteur de la lettre ouverte au sujet des maraichers (Claudine Vissaye) avait été escamotée. Veuillez nous en excuser.

Bienvenue au club!

Depuis le 28 octobre, l'île d'Arz compte un naturel de plus : Ismaël, fils de Violaine et Sébastien.

Souhaitons-lui de connaître le sort de son homonyme, le fils d'Abraham, qui eut 12 fils et mourut à 137 ans.

En tout cas, il ne risquera pas de manquer de lait...



L'île d'Arz coule-t-elle?

Le premier numéro de « Autour du golfe » (automne 2015), le journal du Parc Naturel Régional, a consacré un article au changement climatique... et à la montée des eaux. Encore une fois, c'est l'île d'Arz qui illustre l'article à partir du logiciel de simulation Litto3D.

Un article d'Ouest-France, une simulation à Océanopolis, un colloque à Lorient... et c'est toujours Arz qui sombre en devenant un archipel de six îles! Ne pourrait-on changer de victime illustratrice et choisir d'inonder Damgan ou le Tour du Parc qui culminent moins haut que nous. L'île d'Arz devra élaborer son « Plan communal de sauvegarde » sans que l'on sache encore très bien ce que l'on doit sauvegarder et qui paiera: une question pour notre Agenda 21! Le PNR nous promet pour le printemps 2016 des fiches CACTUS (Climat, Adaptation, Changements, Territoires Usages) pour traiter ce problème piquant.

Adieu les limousines ?

Henry et Monique Roho se sont séparés de la plus grande partie de leur cheptel. Nous sommes tristes à l'idée de ne plus voir ces superbes vaches rousses broutant paisiblement nos riantes praires. Seront-elles un jour remplacées ?



Heureusement, ils en garderont deux pour nous consoler. Jusqu'à quand ???

Une vitrine internet pour l'île

Que voilà une riche idée, mais de quoi s'agit-il? Tout simplement, comme l'explique Christophe Stener, résident sur le rocher et créateur de la vitrine, il s'agit d'un site internet qui regroupe et présente les services offerts sur l'île d'Arz. Il suffira de s'y connecter pour trouver des pages dédiées aux commerces, artisans, prestataires, loueurs, associations qui se seront inscrits et pourront y faire apparaître toutes les informations qu'ils jugent utiles : contacts, photos, vidéos...

A partir du 1^{er} janvier, n'importe quel internaute (francophone ou anglophone) tapant « arz » sur un moteur de recherche accédera directement à la vitrine en français ou en anglais. Vous pourrez essayer...

Pour plus d'informations, contact Christophe : 02 97 61 12 23 ou <u>christophestener@gmail.com</u> .

Les stages de Qi Gong font le plein!

Dans une ambiance sereine et conviviale, une douzaine de participantes (les mecs sont des dégonflés?) se sont rencontrées pour une pratique de Qi Gong et de Tai Ji Quan dans le cadre des "Dimanches de l'île d'Arz" animés par Pascale DAVID et organisés par l'association ARZ AME.



Le prochain stage aura lieu le week-end du 9 et 10 janvier en présence de Yanli WANG formatrice à *l'Ecole des Temps du Corps à Paris* qui revient pour la 5ème fois sur l'île ; thème du stage : « Qi Gong pour nourrir l'intérieur ». Contact : association.arz.dao@hotmail.fr , ou 06 30 09 47 04

Un nouvel écrivain sur Arz

Vichyssois de naissance, mais ildarais d'adoption, Christophe Stener nous fait part de la parution de son roman policier « Eaux mortelles à Vichy ».

Pastiche d'Agatha Christie, le roman narre l'enquête d'un jeune lieutenant de police dépassé par les dix assassinats perpétrés à Vichy, reine des villes d'eau, par un tueur en série. Les frustrations provoquées par le déclin du thermalisme, l'emprise de la Compagnie Fermière de Vichy, les haines héritées de la sombre période de l'Etat de Vichy, les jalousies conjugales, les supposées visées chinoises sur la ville sont la trame de fond du récit. Débutant sur un mode humoristique, le livre devient sombre quand le policier découvre la lutte politique entre l'internationale ultranationaliste et les humanistes vichyssois. Ambiance à la Claude Chabrol pour dénouer l'intrigue par un portrait acide des mœurs légères de la gentry bourbonnaise.

L'ouvrage, ainsi que son autre roman historique, « Unity Walkyrie Mitford, la groupie d'Hitler » sont en vente sur les sites Amazon et Fnac ou dans toutes les bonnes librairies.

Rien n'est parfait, mais tout peut s'arranger...

Qu'il est doux de circuler autour des ateliers du Douéro, telle une balade à Venise à travers canaux et eaux boueuses. Un local loué, une paire de bottes offertes....

Qu'il est doux d'entendre ces tondeuses thermiques et autres engins motorisés le dimanche après-midi pour accompagner nos siestes. Ronronnement agréable et qui nous berce. Repos dominical bien mérité et en musique...

Qu'il est doux de savoir que bientôt, les pêcheur à pied seront tenus de couper la queue des bigorneaux et autres coquillages, comme pour les poissons...

Qu'il est doux de voir la prolifération des tables à huitres dans le golfe.

Le projet de relier l'ile aux Moines à pied par marée haute est en bonne voie ...

En somme, rien n'est parfais mais tout peu s'arranger !!!

Recette de la tartif'algue ildaraise

Il faut se limiter strictement à des produits de l'île, conformes au futur label "Produit des îles" que lance l'Association des Iles du Ponant.

Prenez des pommes de terre ildaraises, épluchez-les et coupezles en fines lamelles

Disposez-les dans un plat à gratin en les parsemant assez généreusement d'algues rouges séchées « Dulse » (Palmaria palmata, que l'on peut aussi acheter séchées en petits sacs)

Coupez en deux horizontalement un Rond d'Arz de chez Violaine et posez-le sur les pommes de terre comme dans une classique tartiflette au Reblochon

Passez au four chaud le temps que les pommes de terre cuisent, que le fromage coule et que sa croûte apparaisse bien grillée. Bonne dégustation avec un petit vin blanc sec comme on en produira de nouveau un jour sur l'île.

Il n'y a plus de saisons !!!

Avec deux mois d'avance, les mimosas ildarais ont décidé de sortir leurs premières fleurs jaunes. A quand des bananes et des noix de cocos en février sous la palmeraie de Brouhel?



Attention aux horaires de bateaux pour les fêtes!

Les jours de Noël et du 1^{er} de l'an, les départs à 8h35 de Séné, 8h43 de Conleau et 9h05 de Béluré sont remplacés par des départs à 9h35 de Séné, 9h43 de Conleau et 10h05 de Béluré.

Chassé-croisé...

Le Télégramme du 7 novembre a publié une interview de Marie-Hélène Stephany, maire de l'île d'Arz, que nous reproduisons ci-dessous. S'estimant mis en cause, Robert Tanguy nous a demandé de publier la mise au point ci-contre. Dans un souci d'impartialité, la Bernache a jugé utile de présenter ces deux textes...

Le Télégramme. Le départ des maraîchers a consterné une grande partie de la population. Pouvez vous nous expliquer cet échec ?

La mairie. D'abord, tous les terrains avaient été classés en zone NDS par monsieur Tanguy quand il était maire de l'île et nous sommes en train de préparer les démarches pour classer certaines de ces zones en zones agricoles, ce qui n'avait pas été fait par la précédente municipalité.

De plus, une douzaine de résidents et secondaires opposés aux tunnels ont fait intervenir l'association des Chemins de Ronde. Incités par la préfecture et Vannes Agglo, nous avons décidé de ne pas nous battre et le projet des maraîchers a échoué. Cependant, nous ne baissons pas les bras! Nous allons faire une extension du hangar agricole dans l'objectif d'accueillir d'autres maraîchers. Cette extension bénéficiera d'une subvention des îles du Ponant.

Le Télégramme. Deux conseillers ont déjà démissionné et ont refusé de communiquer, pouvez vous nous donner les raisons de ces démissions ?

La mairie. La première démission est intervenue très vite après les élections par manque de disponibilité. Quant à Nadège Leroux qui était chargée du dossier des maraîchers, elle a été très déçue par cet échec et a décidé de démissionner.

Le Télégramme. Pouvez vous faire un premier bilan pour le musée ?

La mairie. Nous n'avons pas encore les chiffres définitifs mais la situation n'est pas catastrophique et les visites continuent pour les groupes et aussi le week- end. »

Le Télégramme. Le terrain de la Grée que vous avez mis en vente n'est toujours pas vendu ?

La mairie. Là aussi c'est Monsieur Tanguy qui avait pris la décision de garder ce terrain pour la commune et demandé à Vannes Agglo de l'acheter pour l'île d'Arz.

L'échéance du remboursement étant décembre 201, il nous a fallu emprunter pour rembourser cette dette et le terrain n'a toujours pas trouvé acquéreur.

Le Télégramme. Où en est le projet du lotissement de Kernoël ?

La mairie. Les travaux vont commencer très bientôt. Par contre, nous avons abandonné le projet de construction de la salle commune pour des raisons financières.

Une bonne nouvelle quand même pour finir l'entretien: le problème lié au salaire de nos deux infirmières est réglé au moins pour l'année 2016 grâce au maintien de la subvention du Conseil Général et à l'engagement financier de la mairie.

(Source : Le Télégramme du 7 novembre 2015)

Des dossiers inaboutis.

Dans un article paru dans le Télégramme du 7 novembre 2015, notre maire rejetait la responsabilité du départ des maraîchers en cours d'installation au Billic sur ma mandature de 2001 à 2008. Nous aurions "classé tous les terrains en zone NDS (non constructible) ».

Je tenais à me porter en faux contre une affirmation aussi infondée puisque les parcelles désignées pour l'installation des maraîchers au lieu-dit Le Billic étaient déjà classées en zone NDS au Plan d'Occupation des Sols approuvé le 12 Septembre 1987, ainsi qu'au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 Mars 2007.

La politique menée par l'équipe municipale que j'animais s'est attelée à anticiper "la déprise "agricole de notre commune :

- En négociant dès 2001 l'acquisition de huit hectares de terres au hameau de Kernoël, propriété du groupe pétrolier Total depuis plus de quinze ans. L'accord de vente fut obtenu le 10 avril 2006 pour un prix de 300 000 Euros. Elle y a alors fait inscrire au Plan d'Urbanisme approuvé le 13 Mars 2007 un emplacement pour la construction d'un hangar agricole.
- Elle a créé un système d'alerte auprès des notaires pour être informée des ventes de terres (délibération du Conseil Municipal du 13 Mars 2007).
- Elle a négocié à l'amiable l'acquisition de nombreuses parcelles et en a échangé d'autres, le tout pour plus de 10 hectares, y compris Kernoël.
- Elle a fait construire 6 maisons au lieu-dit " La Grande Vigne" où demeurent aujourd'hui, entre autres, notre agriculteur et sa famille. Ces maisons sont propriété de la commune. Les faits démontrent que cette politique d'anticipation était la bonne.

Au même titre, dans les années 1990, après délibération des élus, la mairie réalisait un remembrement des terres de la commune pour tendre à une meilleure utilisation des sols. Ce fut une coûteuse et difficile opération qu'il fallait réaliser. Ils l'ont fait !

Je suis également incriminé au motif que la parcelle de 800 m² en vente sur la Grée n'a pas trouvé acquéreur !!!

En 2007, la commune a été amenée à faire acquérir cette parcelle unique en plein bourg par la Communauté d'Agglomération, charge à elle de la racheter avant fin 2014.

Les élus ont donc eu sept ans pour mettre en place son règlement, et mûrir sa destination pour le meilleur usage : installation de l'épicerie, maison de santé, local médecins, agence postale, école, hébergement pour le personnel saisonnier, salle d'exposition, halle commerciale...

L'équipe actuellement aux affaires ainsi que la précédente ont jugé bon, à tort ou à raison, d'abandonner ce projet. Dont acte, mais ils doivent assumer leur décision et toutes les conséquences qui en découlent. En aucun cas le maire que je fus et l'équipe que j'animais ne peuvent être tenus responsables de ce changement de politique.

Certes il est toujours plus facile de tenter de faire assumer par d'autres ses "fragiles et discutables décisions, voire ses échecs".

Robert Tanguy

La vérité par les chiffres ?

Au sujet de notre article sur le musée dans le dernier numéro, plusieurs lecteurs nous ont fait remarquer que « le verre serait plus vide que plein ». Il est vrai que, dans l'« l'Estran » de janvier 2014, la mairie tablait sur 6 000 entrées à 4 € pour couvrir les frais évalués à 24 000 €. Or, d'après les chiffres dont nous disposons, le montant des entrées pour la saison 2015 s'élèverait à environ 6 500 € selon les chiffres publiés sur le site de la mairie. Sortez vos calculettes...

Mais soyons justes, cette année est celle du lancement et laissons au musée le temps de prendre sa vitesse de croisière avant de tirer d'hâtives conclusions.

Dimanche 6 décembre : nager pour une bonne cause

Ce dimanche 6 décembre, c'est un bateau-bus inhabituel qui a accosté à Béluré. Une bonne centaine de nageurs emmaillotés de néoprène en sont sortis pour rejoindre Port-Anna à la nage : de bons coups de palmes au profit du Téléthon!

Soigneusement encadrés par des bateaux de sécurité, ils sont partis avec une énergie inversement proportionnelle à la température de l'eau. Si quelques-uns ont abandonné en chemin, ce n'est pas grave : l'essentiel était de participer...



Abordons l'année en musique!

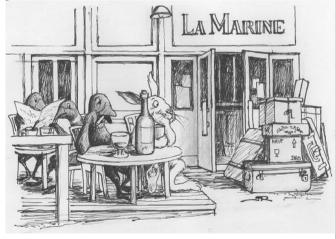
La chorale « Arz et musique » de l'ASC nous y invite et se propose de nous réjouir de Noëls traditionnels, gospels et chants du Moyen-âge.

Ce sera mardi 29 décembre, à 17 heures, en l'église de l'île d'Arz.

La « Marine » change de mains

C'est maintenant officiel, Jeanine et Dominique prennent leur retraite et cèdent la place à Tiphaine et Cyril. La passation de pouvoirs est prévue pour fin janvier.

Pour en savoir plus sur les nouveaux tauliers et sur les projets des nouveaux retraités, il va falloir attendre la prochaine Bernache.



L'île d'Arz vote à gauche

Au premier tour des régionales, sur 166 inscrits, 55,66% se sont présentés aux urnes contre 61,18 % aux précédentes. Le Drian (Gauche) arrive en tête avec 41,25 % des suffrages, suivi de Le Fur (Droite) avec 30,63 % et de Pernelle (FN) avec 10 %. Le solde est attribué aux autres listes.

Entre commères...

Aimée: Hé, la Louise, si on chantait la chanson de Gen'viève? *(elles entonnent la chanson d'une voix légèrement chevrotante)* « Au pardon de Lampaul, j'avons eu du plaisir, en voyant mon bon ami porter la bannière!

Jo po popolan di bi di bi, jo po popolan di bi do, man tur la ri don de nig, jo pi ré pi ral la...

Et puis on est allés à Porsguen pique-niquer, et à l'abri d'un rocher on a tout déballé. On a mangé du bon pâté, du pain saucissonné, et pour couronner le tout, des bonbons mentholés.

Jo po popolan di bi di bi, jo po popolan di bi do, man tur la ri don de nig, jo pi ré pi ral la...

Louise: Ah, c'était l'bon temps quand même, la sœur à la Coque, Le Floc'h et compagnie!

Aimée: C'est sûr! A l'ouvroir, en même temps qu'on fabriquait des chaussons, on chantait, hein!

Louise : Faudra qu'on chante la chanson des genêts une aut' fois, elle est jolie comme tout! Seul'ment, la sœur à la Coque, elle était pas commode, on pouvait pas chanter tout c'qu'on voulait non plus! Comment elle m'a rabrouée un jour parce que je chantais « Ninon va mourir et le pauvre amant cherche dans son cœur... » Même pas eu l'temps d'finir que la torr penn me criait d'ssus : « Qu'est-ce que vous racontez-là, ma fille ? ». Un peu plus elle m'envoyait en enfer direct. Seul'ment, le lend'main, comment que j'l'ai eue! J'suis v'nue tout' disueille et à peine assise, j'ai commencé « Louise va mourir et le pauvre amant... » La Coque se met à hurler : « Qu'est-ce que je vous avais dit hier? ». Et moi de jouer les biéguègues : « Ben-ben, ma -ma sœ-soeur, vous connaissez pas Louise et Amand C... qui habitent à Greven ? » Dame, kwele, on a ri plein not' ventr' et la Coque savait plus quoi dire : il fallait voir sa bouille sous sa cornette! Cré nom d'un chien, c'était p't'êt' pas chrétien d'faire ça, mais ça m'a fait du bien. Sûr qu'elle m'a plus trop embêtée

Aimée: Allez, c'est pas tout ça, faut que j'vas main'nant, sinon j'vas m'retrouver dans l'moellow, des coups à faire un djenn. Et j'tiens pas à passer quéqu' jours à l'hôpital vu comment on mange là-bas. J'ai été une fois, ça m'a suffi! Ils m'avaient servi des haricots...ma Doué beniguet! J'ai d'mandé à l'infirmière si c'est comme ça qu'on tuait les gens chez eux histoire de faire des économies sur les pensions!

Louise: Tiens, tes haricots, c'était les mêmes que ceux d'la Suzanne alors! Elle m'avait dit un jour qu'elle allait pas tarder à manger les siens parce qu'ils étaient arrivés à maternité!!! Fallait toujours qu'elle fasse mieux qu'les aut' celle-là! Moi, les miens, y naissaient dans mon jardin!

Aimée: Que veux-tu, elle's'croyait au-d'ssus d'tout'l'monde, quoi! Remarque, pas plus tard qu'hier, à la boulangerie, y'en a un qui racontait comment qu'les chrysanthèmes y's'transformaient en papillons... comme si on cause de choses compliquées comme ça quand on fait ses courses... Allez, j'suis partie... (Elle se lève, enfile son manteau et sort de sa poche une superbe écharpe de soie aux motifs fort modernes)

Louise: Bon Diou, Aimée, tu vas donc à un grand kalalou ce soir, que t'as mis ton aredel? Tu s'rais pas comme Adèle qui parlait toujours que de mode et de farauderie?

Aimée: Non dame, c'est un cadeau d'mes p'tits-enfants. Faut bien que j'la porte c't'écharpe, sinon y m'la mettront quand j'irai dans l'trou qu'y m'ont dit, et ça, j'veux pas, j'ai déjà préparé ma tenue. J'partirai avec ma coiffe, nom de Dla!!!

Louise: T'as bien raison, si t'arrives sans ta karnatchenn, Saint Pierre va t'envoyer un de ces piguemen!

Le conte de la Bernache

La pièce

Emile repoussa son béret en arrière et se massa les tempes de ses doigts épais de paysan. Il se recueillit un instant, le front plissé, les yeux à demi fermés sous la broussaille de ses sourcils et se racla la gorge.

"C'était ma troisième campagne et ce fut la dernière, attaqua-t-il d'une voix lointaine. Ah. malheur de malheur! Après une aventure pareille, je peux vous dire que je me serais fait tailler en pièces plutôt que de remettre les pieds sur un bateau! C'était en 1924... J'allais sur mes 23 ans et j'avais déjà deux campagnes de pêche derrière moi. Dame ! Jusque là, ça avait bien marché et j'étais prêt à repartir. La morue en Islande, vous savez, c'est un métier très dur, mais quand on avait la chance d'être sur un bon bateau avec un capitaine qui savait son métier, on se faisait en six mois de campagne deux fois plus qu'un paysan dans toute son année. Pour moi, cette année-là avait mal commencé, ma mère n'en finissait pas de mourir et je n'ai pu embarquer qu'à la fin du mois de mars. Forcément, la plupart des morutiers étaient déjà partis et la saison était trop avancée pour que je fasse le difficile. Je me suis embarqué sur le dernier bateau : la Clémentine, un ancien brick rafistolé en goélette, avec comme capitaine Lucien Ledru, un dur qu'on appelait le Manchot pour cause qu'il avait perdu sa main gauche en campagne. Pensez! Avec le poids des lignes et les courants qu'on trouve là-bas, quand on se fait crocher par un hameçon, on part à l'eau avec la ligne si on ne réagit pas à la seconde. Ledru, il n'a pas hésité et d'un coup de hache il s'est tranché la main pour la libérer de l'hameçon. Un drôle d'appât pour les morues ! Je le vois encore, le Manchot : un homme court et massif comme un tonneau, sans cou, tout en épaules, avec une barbe épaisse et noire comme du charbon. Un ours mal léché, si vous voyez ce que je veux dire, indifférent aux états d'âme de son équipage, mais bon marin à ce qu'on disait. Tout compte fait, je me suis décidé à signer. Dans un sens, j'avais pas d'autre choix, il fallait nourrir la famille.

Fin mars, nous fûmes prêts pour appareiller en compagnie de deux autres goélettes. Les jours d'avant, il avait fallu préparer le bateau pour la visite de l'inspection, charger le sel, le matériel et les provisions de bord. L'équipage était de bric et de broc, les meilleurs étant déjà partis : 24 hommes en tout, dont la moitié ne connaissaient pas la mer. Ca faisait 27 au complet, en comptant le Manchot, Bouboule le saleur qui faisait office de cuistot et le mousse, un gamin anémique et toujours à se plaindre. On n'a vu le Manchot que la veille du départ, c'est Jef le second qui s'est occupé de tout avec le lieutenant.

C'est tout juste avant l'arrivée du remorqueur, que Bowl s'est présenté à bord. Un Flamand comme il en venait parfois de Dunkerque. Imaginez un colosse aux cheveux presque blancs tellement il était blond, la barbe rare, avec le nez écrasé et des yeux rapprochés qui semblaient toujours étonnés.

Il est monté à bord avec son coffre sans faire mine de nous remarquer et à demandé à voir le "Capitaine". L'un de nous est allé chercher le Manchot, tandis que Bowl restait planté là, occupé à faire sauter une pièce de monnaie dans sa main. Cette pièce, on n'a pas été long à s'en apercevoir, il ne pouvait pas la lâcher ni s'empêcher de jouer avec, une banale pièce d'un dollar, lisse d'usure à force d'être manipulée. Croyez-moi, nous étions tous loin de savoir dans quel pétrin cette maudite pièce allait nous emmener...

Le Manchot est arrivé sur ces entrefaites, il s'est approché de Bowl avec presque un sourire et lui a serré la main, jamais on ne l'avait vu aussi cordial avec un membre d'équipage. Et puis, il s'est tourné vers nous : "Voici votre nouveau compagnon; il s'appelle Bowl et doit être respecté!" Le ton était menaçant, comme s'il s'attendait à ce qu'on jette le bonhomme à la mer. "Salut!" lâcha Bowl d'une voix plate en faisant sauter sa pièce dans sa main, et il se mit à nous dévisager les uns après les autres de ses petits yeux rapprochés. Nous, on n'a pas bronché, on attendait la suite. "Celuilà c'est Jef, le second, a poursuivi le Manchot en se tournant vers Jef. Il se poussera un peu pour que vous partagiez sa cabine." Ca n'a pas eu l'air de plaire à Jef qui se racla la gorge et cracha rudement dans la mer. Comme on connaissait Jef, on s'est dit que le nouveau n'allait pas rigoler. "Nous partons dans une heure avec la marée", finit par lâcher le Manchot en indiquant le large. Puis il prit Bowl par l'épaule comme une vieille connaissance et ils s'éloignèrent vers l'arrière. "Rien de bon à attendre de cet oiseau-là !" commenta Jef d'une voix sifflante en crachant à nouveau dans la mer."



De la journée, nous ne revîmes pas Bowl, non plus que le lendemain lorsque nous fûmes en mer. Jef était d'une humeur de chien et nous en fit voir de sévères ; c'est sûr que ça ne lui plaisait pas de devoir partager sa cabine, il nous faisait payer le viol de son intimité.

Il faut que je vous dise un mot sur Jef: c'était un homme petit, sec et dur comme une trique, qui ne devait pas faire cinquante kilos tout habillé. Lorsqu'il s'adressait à vous, il ne vous regardait jamais en face, observant fixement la boucle de sa ceinture, et sa voix coupante et enrouée vous atteignait comme un coup de fouet. Un bon marin, on peut le dire, mais pas franc du collier, malveillant pour les gens qui n'allaient pas à son gré. En tant que second, c'était notre seul contact avec l'autorité car le Manchot ne nous adressait jamais la parole. »

(*A suivre*...)

Courrier des lecteurs

Mon cher lapin...

En réponse à ta remarque sur la « funeste précipitation » de la précédente mairie quant à l'installation des maraichers :

« Funeste précipitation » dis-tu ? Je pense que lors de la mise en place du projet de recrutement de maraichers sur notre île tu devais être dans un champ de trèfle bien loin d'ici car de précipitation il n'y a eu aucune. Sinon tu saurais tout d'abord que ce recrutement s'est déroulé sur plusieurs mois avec plusieurs rencontres avec les services de la chambre d'Agriculture du Morbihan, leur technicien et leur juriste sans compter les entretiens avec les candidats. En effet, il fallait bien anticiper les difficultés d'une installation sur une île avec un PLU très rigide. Un tunnel n'est pas une serre car il ne nécessite pas de fondations, dans la limite de 2000 m² un tunnel était donc possible. Non seulement nous avions l'avis positif de la Chambre d'Agriculture mais aussi celui de l'ancien Préfet... et si j'avais été réélu, j'aurai immédiatement autorisé nos maraichers à installer leur tunnel quitte à aller au procès : la Mairie a de bons avocats. Cette manière de faire était plus difficile pour le nouveau maire qui devait d'abord s'approprier un dossier compliqué.

« Le terrain » dis-tu ? La mairie a préempté le terrain de 2 hectares qui devait être vendu à quelqu'un d'autre. Nous savions, mieux que toi lapin, que ce terrain a été cultivé pendant de longues années il était donc propice à du maraichage d'autant plus que nous avons prévu de récolter l'eau des toits de la zone du Douéro qui est collectée dans une énorme citerne située à 10 mètres dudit terrain. « Funeste précipitation » ? Vraiment ?

« L'atelier » dis-tu ? Là non plus aucune précipitation. Lors de la construction du hangar pour Violaine et Sébastien, nous avons prévu un local pour le futur maraicher. Ainsi le maraicher et nos laitiers pouvaient tenir la boutique de vente en alternance et travailler ensemble en particulier par l'utilisation de matériel agricole commun.

« Le logement » dis-tu? Mais je ne crois pas que pendant leur trop court séjour sur notre île ils vivaient sous les ponts... j'ai, personnellement, trouvé un logement pour eux et par la suite, un terrain, réservé aux jeunes installés sur l'ile (à coût très bas) était prévu à Kernoël.

« Funeste précipitation » dis-tu lapin ? Ou plutôt relents un peu acide d'un champ de trèfle électoral mal digéré ?

Daniel Lorcy

Un cimetière pour tous?

Nous sommes tous convaincus que le renouveau économique de notre île passe par le tourisme mais aussi par la stabilisation de résidents. Malgré leur désir de bien accueillir les résidents secondaires, les municipalités ont toujours, jusqu'à présent, rechigné à leur accorder un droit de sépulture sur l'île. Pourtant, quel meilleur levier pour encourager les descendants à s'accrocher au rocher. S'il est normal que les Ildarais de souche soient prioritaires, les conditions d'attribution de place pour les résidents secondaires me semblent fort discutables. Il faudrait résider au moins huit mois par an sur l'île (autant dire que seuls les retraités peuvent le justifier) et y régler ses impôts sur le revenu, alors que, contrairement aux impôts fonciers et aux taxes d'habitation, cet impôt ne concerne pas la commune.

Il est vrai qu'il ne reste plus que deux ou trois places disponibles au cimetière, et ce problème concerne aussi bien les résidents permanents que secondaires. Un maire précédent a, semble-t-il, abordé la question des tombes en déshérence et des « doublons » dont disposent certaines familles. C'est, je le reconnais, un sujet délicat et la situation n'a apparemment pas évolué... Pourtant, on reste songeur devant le nombre de tombes non entretenues, parfois couvertes de ronces, descellées et manifestement abandonnées. Si une opération de remembrement ou de récupération d'emplacements ne peut être envisagée, ne serait-il pas judicieux de créer une extension du cimetière ? Si besoin est, des contributions financières privées pourraient être levées dans ce but.

Il me semble urgent d'agir car, la démographie aidant, la situation ne peut qu'empirer...

Gérard Kuhn de Chizelle

Nouvelles des exilés

Dans un e-mail du 3 décembre, Aude et Jean-François nous indiquent que la réunion prévue le 3 novembre a été reportée et que la mairie leur a demandé de lui adresser leurs factures en vue d'un « éventuel » remboursement des travaux de remise en état du terrain.

Ils tiennent à préciser que, dans un souci de conciliation, ils ne demandent pas de préjudice mais le simple remboursement de leurs heures de travail et des frais liés à la parcelle : certification bio, semences d'engrais vert, déplacement du matériel...).

Ils avaient une opportunité de 2 hectares en Brocéliande, mais le dossier n'avance pas et semble bloqué par un agriculteur voisin.

En attendant, ils logent toujours dans un atelier de menuiserie... jusqu'à la fin de la trêve hivernale. Ensuite, « on verra où la roue tourne et où elle nous emmènera. »

En tout cas, ils ne perdent pas espoir et cherchent activement une « solution d'avenir ». Ils nous chargent de transmettre leur amical souvenir à la population ildaraise.

